

LE PERCHE

458 mots

mercredi 27 mars 2019

-



Les parents d'élèves de Neuilly-sur-Eure organisent une « grève des enfants »

Pour protester contre le projet de loi de l'Education nationale, les parents d'élèves de Neuilly-sur-Eure organisaient une action « école sans enfants » mardi 19 mars.

Longny-les-Villages. « **Les enseignants ne font pas grève demain, du coup c'est nous qui faisons grève !** » Les représentants des parents d'élèves de l'école primaire de Neuilly-sur-Eure sont contre le projet de réforme de l'Education nationale (appelée « loi Blanquer ») et ils veulent le faire savoir.

Surpris que les enseignants de leur école ne répondent pas à l'appel de la grève nationale des agents municipaux et des enseignants du mardi 19 mars, ils se sont mobilisés avec leurs moyens. « **Nous vous demandons de ne pas mettre vos enfants à l'école demain**, demandaient-ils aux autres parents dans un tract diffusé la veille. **Et oui, pour une fois c'est nous qui faisons grève ! Ce combat est important pour nos enfants.** »

Ce tract, ils l'ont distribué dès lundi 18 mars à la sortie de l'école. Le lendemain matin, ils ont distribué des autocollants « en grève » « **aux enfants dont les parents n'ont pas pu trouver de solution de garde** ».

Résultats, 50,63 % de « grévistes » mardi, soit 40 élèves absents sur 79. « **De plus, la majorité des enfants présents portent un sticker « en grève »**, ajoute l'association des parents d'élèves. **Nous tirons un bilan plutôt positif. En effet, c'est un taux de participation non négligeable au vu du temps dont nous avons disposé pour organiser cette mobilisation.** »

Crainte de fermetures d'écoles

Ils protestent donc contre la loi Blanquer, qui prévoit notamment un regroupement des classes des écoles primaires avec les collèges. Ce qui engendrerait des fermetures d'écoles primaires dans les campagnes. Et ils sont particulièrement concernés puisque début mars, ils ont empêché un projet proposé par l'Inspection académique de transférer la classe de CM1/CM2 au collège de Longny-au-Perche le temps des futurs travaux à l'école. Pour eux, cela aurait été une première étape vers un regroupement définitif. A la place, la classe devrait temporairement être installée dans la médiathèque communale.

Parmi les autres points de la loi qu'ils rejettent : « la transformation de l'école en entreprise avec ce que cela entend de productivité et de rentabilité », « les fermetures de classes, voire d'écoles, dans nos campagnes », « les fusions des écoles primaires avec les collèges avec disparition des conseils d'écoles au profit des conseils d'administration sans parents d'élèves », « le bâillonnement des enseignants » et « des contractuels sous-formés et sous-payés ».

Raphaël Hudry